



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Alliance internationale des femmes, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La clef de voûte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une croissance mondiale, inclusive et durable. L'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes sont des éléments essentiels de cette vision d'avenir mais progressent trop lentement.

Pourquoi l'évolution est-elle si lente? Le contexte mondial de ce début de vingt et unième siècle est marqué par la hausse des inégalités, la pauvreté, la faim et les changements climatiques, phénomènes induits par les modèles et paradigmes économiques en vigueur. Il représente un défi sans précédent pour les droits des femmes et la durabilité des communautés et des sociétés. On ne peut que constater l'absence de durabilité dans de nombreux domaines, dont la croissance économique et l'emploi, des modèles de développement dominants.

Les causes sous-jacentes et les conséquences de cette absence de durabilité sont intimement liées et ancrées dans les modèles économiques traditionnels. Ces modèles sont fondés sur le libéralisme économique, une activité productive et financière axée sur le profit à court terme et la privatisation des biens et des services publics, au détriment des réglementations nationales et de la redistribution des richesses. Les fruits de la croissance économique sont, eux aussi, inégalement répartis. Au cours des trente dernières années, les disparités économiques ont augmenté, que ce soit entre pays, entre régions, ou en leur sein.

Quel a été l'impact de ces modes de développement sur les femmes et l'emploi? Les femmes sont entrées massivement sur le marché de l'emploi. Le libre-échange et l'expansion rapide des marchés et des chaînes d'approvisionnement dans de nombreux pays en développement leur ont offert l'occasion unique d'accéder à un emploi rémunéré. Elles ont toutefois été trop souvent victimes d'inégalités et soumises à une exploitation intense.

Les discriminations fondées sur le sexe, la ségrégation sur le marché du travail et l'absence de réglementations contraignantes ont servi à reléguer les femmes dans des emplois peu rémunérés, offrant de mauvaises conditions de travail et un accès limité à la protection sociale.

Cela enferme les femmes dans un statut de travailleur de deuxième catégorie au sein de leur foyer.

Les femmes sont par ailleurs privées d'accès à l'éducation, à la formation, au recrutement, à l'égalité de rémunération et à la négociation, et ont un pouvoir de décision limité. Elles n'ont pas accès, à l'égal des hommes, aux ressources productives, et sont surreprésentées dans le secteur informel. Ce modèle se caractérise par des salaires peu élevés, la précarité de l'emploi, un niveau de vie déclinant, des horaires excessifs, une augmentation du nombre de personnes exerçant deux emplois, et une pauvreté croissante, en particulier dans les foyers dont le chef de famille est une femme.

Le grand nombre d'emplois peu ou pas du tout rémunérés, occupés par des femmes, sert à subventionner l'économie mondiale et alimente une croissance inégale et non-durable. L'exploitation des femmes sur le marché du travail est encore aggravé par la part disproportionnée des tâches non rémunérées effectuées par elles, ce qui s'explique principalement par les stéréotypes qui attribuent des rôles spécifiques aux hommes et aux femmes. Le fardeau que représentent les tâches

ménagères exclut souvent les femmes de l'emploi rémunéré ou les confine dans des emplois à temps partiel mal payés. Par leur travail domestique, les femmes subventionnent donc gratuitement l'économie.

Les femmes subissent des discriminations qui découlent en grande partie des traditions culturelles et religieuses, et qu'elles sont impuissantes à faire évoluer. Il incombe aux gouvernements de dégager les ressources nécessaires pour lutter contre ces attitudes et ces stéréotypes. Ces stéréotypes s'appliquent dès le parcours scolaire alors même que l'éducation des filles contribue à la croissance de l'économie. Les stéréotypes contribuent à la dévalorisation des succès scolaires et universitaires des femmes lorsqu'elles tentent de s'insérer dans le marché du travail. La hausse significative du niveau d'enseignement des femmes ne s'est pas traduit, pour la majorité d'entre elles, par des emplois de qualité.

La violence qui résulte des stéréotypes et de l'inégalité des rapports de force entre hommes et femmes a des répercussions négatives dans l'univers du travail. Elle entraîne la baisse de la productivité, l'augmentation de l'absentéisme et un taux de rotation élevé. Dans certaines cultures, les risques de violence ont permis de cantonner les femmes à la seule sphère familiale.

Partout dans le monde, des voix s'élèvent pour exiger une réforme profonde de notre système économique. Il apparaît aussi de plus en plus clairement, que la seule croissance économique ne permettra pas d'établir l'égalité des sexes, d'éliminer la pauvreté ou de réduire les inégalités. Les politiques macroéconomiques visent trop souvent à créer les conditions de la croissance en négligeant l'égalité des sexes et la justice sociale. Il faut utiliser l'analyse des disparités entre les sexes pour faire changer le système, en examinant ce qui détermine les priorités en matière d'investissement et les choix économiques des entreprises et des États.

Pour éliminer les inégalités entre les sexes au travail, il faut lutter contre les discriminations que subissent les femmes du fait de leur fonction procréatrice, à savoir la ségrégation sectorielle et professionnelle, l'écart salarial, les horaires excessifs et l'accès limité à la protection sociale. Les gouvernements doivent adopter des mesures pour promouvoir le partage équitable, entre hommes et femmes, des tâches non rémunérées, dans la famille et dans la société.

Nous devons œuvrer à la création d'un nouveau modèle de développement, qui ne repose pas uniquement sur la croissance économique et qui fait passer les personnes avant les marges bénéficiaires. Ce nouveau modèle de développement doit se fonder sur la restructuration des relations entre la production, la finance et la sphère de reproduction, dans le but de construire une économie durable tenant compte de l'égalité entre les sexes.

Recommandations

S'attaquer aux causes profondes des inégalités et adopter une démarche transformationnelle dans la lutte contre les inégalités économiques des femmes.

Recommandations aux gouvernements

- Veiller à ce que les politiques macroéconomiques s'inscrivent dans un cadre éthique axé sur les droits de l'homme et contribuent à la lutte contre les inégalités. Associer les syndicats, les organisations de la société civile et les organisations de femmes à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques.

- Mettre en œuvre les engagements pris dans les domaines des droits de l'homme et de l'emploi, en adoptant des cadres législatifs et politiques qui garantissent l'accès des femmes à un emploi stable et décent, dans le secteur formel ou informel (salaire minimum vital, contrat légal, accès à la protection sociale, droit d'association et accès à des voies de recours, égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, égalité des chances et non-discrimination sur le lieu de travail).
- Abroger toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes sur le lieu de travail.
- Mettre en œuvre, sur le plan national et international, des réglementations, politiques et mécanismes relatifs aux droits de l'homme, contraignants pour les entreprises du secteur privé.
- Reconnaître la contribution du travail domestique non rémunéré à l'économie et investir dans les infrastructures, les technologies propres à faire gagner du temps et des services publics de qualité, tels que les soins aux enfants et aux personnes âgées et les soins de santé.
- Adopter des politiques favorables à la famille, qui permettent aux femmes et aux hommes de concilier leur travail et leurs responsabilités familiales.
- Adopter des mesures pour lutter contre les normes sociales discriminatoires et les stéréotypes sexistes qui sous-tendent les inégalités dont sont victimes les femmes dans le travail.
- Promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes, notamment par des formations et un appui financier.
- Favoriser l'expression, la capacité d'action et le rôle moteur des femmes dans la société, notamment par le dialogue avec les syndicats, la société civile et les organisations féministes à tous les niveaux du processus décisionnel en matière de politique économique.
- Promouvoir l'accès des femmes aux institutions financières et aux mécanismes d'épargne.
- Concevoir des régimes fiscaux progressifs et établir une budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes et favorisant l'égalité des sexes, les droits économiques des femmes, l'accès des femmes aux services publics, et la lutte contre les discriminations et les inégalités.
- Promouvoir l'accès des femmes à une éducation non discriminante, et prendre des mesures pour que les succès scolaires et universitaires et les compétences des femmes puissent se traduire par l'obtention d'un emploi qualifié.
- Promouvoir des lois et des politiques visant à protéger les femmes du harcèlement et de toutes les autres formes de violence dans le monde du travail. Mettre en place des mécanismes de suivi des plaintes pour protéger les femmes qui travaillent. Recourir au dialogue social pour lutter contre ces phénomènes.
- Tenir compte des besoins et des droits des femmes réfugiées, des travailleuses immigrées, des femmes rurales et autochtones, et des femmes ayant des besoins particuliers, dans les politiques de l'emploi et dans les services sociaux et de santé.

- Accroître l'appui et le financement apportés aux organisations féministes et de défense des droits des femmes.
-